Chères administrées, Chers administrés,

Ne prenez pas le risque d'être privé de votre téléphone fixe et d'internet, passez à la fibre !

Dans les années 1970, le téléphone s'installait dans tous les foyers français grâce à l'opérateur France Télécom devenu 'Orange', et le déploiement du réseau cuivre / ADSL.

Après plusieurs décennies de service, ce réseau cuivre est aujourd'hui voué à disparaître au profit de la technologie fibre dont le déploiement se finalise sur votre commune. Ce réseau fibre optique est plus performante, plus fiable, plus rapide et beaucoup moins énergivore.

L'opérateur historique Orange a engagé le démantèlement progressif du réseau cuivre via **un programme national**, encadré par l'ARCEP (*Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes*). Orange propose chaque année des communes du territoire (par lots) qui verront leur réseau cuivre fermé, afin d'atteindre une fin de migration complète vers la fibre d'ici 2030.

Les communes du Val de Loire seront sélectionnées au fur et à mesure, à partir de 2024, en tenant compte d'informations fournies par Val de Loire Fibre, Orange, les collectivités et l'ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre. Le processus de bascule vers le réseau de fibre optique s'étendra sur une durée de 36 mois à partir de la date de désignation de la commune.

Entre fin 2026 et 2030, en fonction de votre lieu d'habitation, vous devrez nécessairement souscrire un abonnement à la fibre optique pour conserver votre abonnement fixe téléphone et/ou votre abonnement internet.

Face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (démarches administratives de la vie courante, télémédecine, télétravail...), il est important de prévoir la migration vers la fibre optique dès à présent, afin de rendre cette étape de transition la plus fluide possible.

Sur le réseau Val de Loire Fibre, vous avez la possibilité de choisir un abonnement parmi 9 opérateurs pour les particuliers et plus de 30 opérateurs pour les professionnels.

Cette concurrence vous permet de faire un choix en fonction des différentes offres de services et de prix. Le passage au réseau fibre optique n'implique pas systématiquement une augmentation du prix de votre abonnement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les sites suivants :

- Fibre optique
 - o www.valdeloirefibre.fr
 - o www.valdeloirenumérique.fr
- Fin du réseau téléphonique historique
 - o www.economie.gouv.fr/treshautdebit/
 - https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/

Les opérateurs particuliers présents sur le réseau :